

## LES PREMIERS MIRACLES DE NOTRE-DAME DE LAGHET

Même si les premières traces de ce lieu remontent au XI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, l'histoire du lieu commence véritablement avec celle du sanctuaire au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand débutent les premiers miracles.

On connaît les premiers miracles survenus au sanctuaire de Laghet grâce à l'enquête lancée par M<sup>r</sup> Pallétis qui débute en juillet 1653 et se prolonge jusqu'en décembre 1653. 36 miracles sont enregistrés. Parmi ceux-ci, 22 seront choisis et authentifiés par la commission de théologiens réunie par l'évêque et feront l'objet d'une publication en 1654<sup>2</sup>. Ce sont ces miracles enregistrés, authentifiés et publiés que je me propose d'étudier.

---

1. Abel de SAINTE THERESE, *Monographie du sanctuaire de Notre Dame de Laghet*, Abbeville, 1887

2. Francesco da SESTRI, Père Francesco da Sestri, *Le Maraviglie dell'Altissimo considerate ne concorsi de popoli, e ne miracoli, e gratie frequenti alla Madonna Santissima di Laghetto*, Nice, 1654. Ce livre de 70 pages est écrit en vieil italien (format in-12), il est divisé en 2 parties :

Dans la 1<sup>re</sup> partie, l'auteur évoque les premiers événements qui ont fait la renommée du sanctuaire (p 1 à 50) ; la seconde partie est consacrée à des récits de miracles (p 51 à 70). Tous les ouvrages sur Notre Dame de Laghet, rédigés par la suite, se référeront à cette publication.

Francesco da SESTRI est un Capucin, prédicateur à la cathédrale Sainte Réparate de Nice. De son vrai nom Carlo Rombo, il est originaire de Sestri Ponente près de Gênes. On ne connaît que peu de choses sur lui, mais à la lecture de son livre, on sent un homme très cultivé et imprégné des valeurs de la Contre-Réforme. Ce livre n'est pas son seul ouvrage, il est aussi l'auteur de trois autres livres, *Discorsi morali da farsi é religiose claustrali*, *Ragionamenti a novitiidi fra Francesco da Sestri per ascenderli all amore della perfezzione*, *vita del P. Zaccaria Boverio da Saluzzio, diffinitore general di Capuccini*, qui s'adressent exclusivement aux religieux et novices. Nous retrouvons ces livres dans les bibliothèques municipales d'importantes villes de France comme Marseille, Lyon et Avignon.

L'évêque de Nice a donc confié la rédaction de cet ouvrage à un homme rompu aux discours apologétiques et à la prédication. C'était l'homme qu'il fallait pour chanter les louanges de ce lieu.

## PRÉSENTATION DES SOURCES

Les miracles enregistrés lors de l'enquête sont contenus dans un registre intitulé « Merveilles de la Sainte Vierge de Laghet, attestations de 1653 »<sup>3</sup>. Il comporte 177 pages où sont consignés 36 témoignages, résultats d'une enquête scrupuleusement menée. Cinq lettres dans le registre font référence à la procédure clairement décrite pour la principauté d'Onelle<sup>4</sup>.

L'évêque de Nice a envoyé une circulaire au Prévot d'Onelle, lequel a dépêché « un homme exprès dans la vallée ». Cet homme est le prévot del Maro qui affirme dans une lettre adressée à l'évêque de Nice : « Je suis allé personnellement dans tous les lieux avec mon secrétaire et avec promptitude j'ai fait tout mon possible pour que croisse la dévotion de la sainte Vierge ». Un peu plus loin il dit qu'il ne peut pas envoyer la déposition d'une jeune femme nommée Vittoria, qui fut miraculée après un voyage à Laghet, car elle n'était pas là, mais dès qu'elle sera de retour, il précise : « j'irai la voir pour recevoir sa déposition et quand je l'aurai authentifiée, je l'enverrai à votre Illustrissime ».

Les enquêtes sont donc menées sur place, au lieu d'habitation du miraculé, même si ce lieu est très éloigné. Il y a un véritable souci d'être le plus proche de la réalité. Ceci explique la qualité des informations contenues dans ces témoignages.

L'étude de ces déclarations permet de brosser le portrait du miraculé de Laghet, de définir les différents types de miracle et d'en déterminer les temps forts. Ces attestations permettent aussi d'esquisser une étude qualitative. Comment s'expriment la foi et la piété des fidèles en cette occasion et quelle est leur conception du miracle ?

L'autre source qui nous renseigne sur les premiers temps du sanctuaire est l'ouvrage réalisé en 1654 par Francesco da Sestri<sup>5</sup>. Ce livre publié juste après l'authentification des miracles par la Commission a pour but de faire connaître le sanctuaire et de renforcer sa renommée.

Francesco da Sestri relate les 22 miracles qui ont été retenus par la commission sur les 36 attestations enregistrées de juillet à décembre 1653. Il établit donc un choix à travers lequel se dégage la conception du miracle chez les hommes d'église.

En comparant et en relevant les décalages qui existent entre les attestations des miraculés et les récits faits par Da Sestri, nous apprécierons la façon dont l'auteur utilise le miracle pour développer un discours apologétique et brosser le portrait du pèlerin dévot.

3. Les Archives du sanctuaire sont conservées au couvent des Pères Carmes du Broussay (près de Bordeaux) Carton Laghet2

4. Ces lettres sont publiées dans l'ouvrage de Francesco da SESTRİ, *op cit*, p. 45-50 L'évêque de Nice a envoyé une circulaire demandant aux autorités ecclésiastiques sur place de mener leur propre enquête sur les éventuels miracles qui auraient eu lieu dans leur diocèse.

5. Francesco da SESTRİ, *op cit*.

L'ANNÉE 1653 : LES PREMIERS MIRACLES ENREGISTRÉS<sup>6</sup>

Les témoignages des miraculés sont plus ou moins longs. Certains récits sont brefs et concis et d'autres plus développés. Il n'y a pas de règle. Par contre, ils présentent tous la même structure et le même ton.

Les déclarations des miraculés sont prises sous la dictée. Elles commencent toujours par la date et une formule juridique : « Devant moi notaire » ou « Devant Illustrissime Révérend Prieur général » suivie du nom du déposant, du lieu et de la formule « jure et dépose comme suit ».

Ensuite vient la présentation du miraculé et de son mal, la description du miracle et les remerciements. Les déclarations se terminent par la signature du déposant quand celui-ci sait écrire, ce qui est fort rare. La plupart du temps c'est le notaire apostolique ou le vicaire qui signe. Enfin, elles sont souvent suivies de dépositions des témoins.

C'est donc un véritable procès verbal. L'aspect juridique est très prononcé. Le récit est encadré et authentifié par l'autorité ecclésiastique car un vrai miracle doit être marqué du sceau d'une juridiction légitime.

L'aspect juridique des dépositions est accentué par le ton du récit. Les textes sont dépouillés de commentaires subjectifs. Il n'y a pas de sentimentalisme. On ne veut pas noyer l'événement dans les détails, les réactions, les réflexions et les états d'âme des protagonistes. Les sentiments des parents avant et après le miracle sont gommés. L'objectif est ainsi clairement affirmé : on témoigne d'un fait qui s'est passé, il faut donc être le plus précis possible. Le but n'est pas d'émouvoir ni de faire passer un message. En revanche, les récits multiplient les indications de temps qui ont pour but d'ancrer les faits dans la réalité.

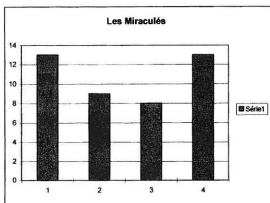
#### Qui sont les miraculés et d'où viennent-ils ?

Il n'y a pas de privilégiés du miracle. Hommes, femmes, jeunes ou vieux bénéficient des grâces. Toutefois on peut dégager une légère préférence pour les femmes et les garçons. Quand il s'agit d'enfants, on observe une majorité d'enfants mâles. Sans doute comme partout ailleurs, on accorde plus de prix à la vie d'un garçon qu'à celle d'une fille. (schéma 1)

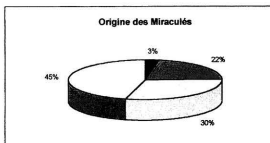
En ce qui concerne l'origine sociale des miraculés, les renseignements nous manquent. Dans la plupart des cas les procès verbaux n'indiquent que les noms des protagonistes. La plupart des miraculés sont donc sans doute des gens du peuple, d'origine modeste, des gens de métier et des paysans<sup>7</sup>.

6. Toutes les déclarations ont été traduites en français avec l'aide d'Hélène Sabatini, professeur de français à Milan. Les citations sont donc des traductions réalisées à partir des attestations de 1653.

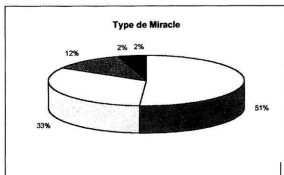
7. Dans 4 cas, l'origine sociale des miraculés nous est donnée. Il s'agit, chaque fois, de personnes d'un rang plus élevé : Donna Maria Oliviero de Sospel, un médecin d'Albenga, le Vicaire de Vintimille et un noble Claudio Serraimo de Nice.

Légende

- 1 : Femmes  
 2 : Hommes  
 3 : Filles  
 4 : Garçons

Légende :

- Diocèse d'Albenga  
 Diocèse de Vintimille  
 Diocèse de Nice  
 Autre

Légende:

- Maladie des membres  
 Aveugles, sourds et muets  
 Maladies mentales  
 Accident  
 Maladie indéfinie

Les pèlerins viennent pour la plupart de la Principauté d'Oneille<sup>8</sup> qui fait partie du diocèse d'Albenga. 45 % des attestations recueillies proviennent de cette zone, vient ensuite le diocèse de Vintimille 30 %, et le diocèse de Nice 22 % (schéma 2). Quelle réalité ces chiffres révèlent-ils ?

La principauté d'Oneille, distante d'une centaine de kilomètres, vouerait-elle une dévotion particulière à Notre Dame de Laghet, alors que les habitants des diocèses de Nice et de Vintimille plus proches du sanctuaire s'en désintéresseraient ?

Cette géographie du pèlerinage est toutefois nuancée par Francesco Da Sestri. Dans un chapitre de son ouvrage consacré aux processions qui se sont déroulées au sanctuaire de juillet à décembre 1653<sup>9</sup>, période au cours de laquelle les miracles ont été enregistrés, les pèlerins viennent en grande majorité du diocèse de Vintimille. Sur 44 processions, 19 viennent de ce diocèse, 16 du diocèse d'Albenga (la plupart de la vallée d'Oneille), 9 du diocèse de Nice.

Un grand nombre d'habitants des villages du diocèse de Vintimille viennent donc en procession à Notre Dame de Laghet. Francesco da Sestri nous donne quelques chiffres : Périnaldo : 600 personnes, Dolceacqua 500 personnes, Vintimille : 800 personnes. Nous constatons le même phénomène pour la principauté d'Oneille. La plupart de ces pèlerins ont fait une centaine de kilomètres pour venir prier Notre Dame de Laghet.

Dans les deux cas, la renommée du sanctuaire apparaît plus grande du côté ligure que du côté provençal.

Cette popularité s'explique peut-être par le rôle du clergé plus actif ici qu'ailleurs. Francesco da Sestri, dont on appréciera par la suite le zèle pour promouvoir le culte de la Madone, n'était-il pas originaire de cette région...

Quoi qu'il en soit, dès le mois de juillet 1653, des milliers de fidèles se rendent à Laghet. Que recherchent-ils ?

Le sanctuaire de Notre Dame de Laghet n'est pas différent des autres sanctuaires mariaux de l'époque. On y vient dans l'espoir d'une guérison. La Vierge qui a excellé en toutes vertus, guérit toutes les maladies. Ces maladies sont dans la plupart des cas celles que le Christ a guéries : 51 % des miraculés sont atteints de maladie des membres : estropiés, boiteux. Après les impotents, l'ensemble des cas de cécité, mutité et surdité représente la catégorie la plus nombreuse : 33 %. Viennent ensuite les maladies mentales : 12 %. Toutes sont des cas de possession. On parle de démons ou de mauvais esprits. Comme dans l'Évangile « les paralysés marchent, les aveugles voient, les sourds entendent, les muets parlent et les démons sont chassés. » (schéma 3).

8. La principauté d'Oneille appartient aux ducs de Savoie depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle constitue une enclave dans la République de Gênes qui contrôle le reste du littoral ligure.

9. Francesco da SESTRY ; *op cit*, p. 29-35.

Nous n'avons qu'un seul cas d'accident : un naufrage. Le miraculé, sur le point d'être englouti par les flots, a invoqué la Vierge et a été sauvé.

Une fois arrivés au sanctuaire, que se passe-t-il ? Avons-nous des renseignements sur les circonstances du miracle ?

En règle générale les récits sont brefs et donnent peu d'indications. Tel est le cas de la déposition de Giovanni Angero de Menton le 23 septembre 1653 (miracle n° 6) : « Le 15 du mois, à l'occasion de la visite à Notre-Dame de Laghet avec la compagnie générale de Menton, j'ai porté un de mes fils appelé Prosper âgé de 11 mois qui était devenu aveugle à l'âge de 5 mois à tel point que quand on lui mettait la lumière devant les yeux, il se laissait brûler. Après être venu visiter la Madone de Laghet, il se trouva libéré et voyait la lumière qu'on lui mettait devant. Et ceci est la vérité ».

Toutefois certains témoignages donnent plus de détails.

En ce qui concerne le lieu, la plupart des miracles se produisent dans la chapelle du sanctuaire. Le malade est le plus souvent devant la statue miraculeuse de la Vierge. On peut citer comme exemple le témoignage de Domenico Barello de La Bollène qui porte son fils Pietro presque aveugle à Laghet : « Arrivés à la chapelle, je me mis à marcher en tenant mon fils par la main jusqu'aux gradins de l'autel » (miracle n° 2).

Seules quelques déclarations relatent des miracles qui ne se sont pas produits sur place. Un miracle s'est produit en mer, un autre alors que le malade était dans son lit, deux autres miraculés sont libérés sur le chemin qui mène au sanctuaire et deux autres sur le chemin du retour.

Le sanctuaire de Laghet demeure donc dans la majorité des cas le lieu privilégié où se déroule le miracle.

Sur les circonstances du miracle, les récits ne font qu'évoquer les actes de dévotion qui accompagnent le miracle. Beaucoup de pèlerins se contentent de dire qu'ils ont beaucoup prié et qu'ils ont fait leurs dévotions. Tel est le cas de ce père Francesco Gastaldi de la Turbie qui dépose le 1<sup>er</sup> novembre 1653 : « Nous attestons être arrivés avec mon fils à la Madone. J'ai fait ma dévotion et je l'ai porté à mon épouse qui était là. Peu de temps après, j'ai vu mon fils Francesco marcher comme s'il l'avait toujours fait » (miracle n° 24).

Une dizaine de dépositions nous renseignent toutefois sur le contenu de ces « dévotions ».

L'une d'entre elles fait référence à un acte de dévotion qui sera très répandu par la suite à Notre Dame de Laghet. Il s'agit de la déclaration de Barthélémy Navarra d'Oneille. Il déclare qu'il rejoint sa fille « oppressée par les esprits malins » à Laghet pour faire avec elle la neuvaine. Neuf jours de suite, le pèlerin se confesse, communie et entend la messe. Au bout de ces neuf jours, quelquefois avant, le miracle a lieu. Ce fut le cas de sa fille, qui fut libérée de l'oppression des mauvais esprits.

La pratique la plus courante est l'invocation. Le frère Lactance de Taggia, dominicain, était atteint d'une douleur insupportable « Sachant la grâce infinie de la révérante Mère de Laghet, il se recommanda à elle et il reçut presque aussitôt la grâce » (miracle n° 13). Un pêcheur de Cagnes, Honorato Pepin, pris dans une tempête, son bateau prêt à sombrer, s'agrippe à un morceau de bois, et se jette à la mer en se recommandant « à la Madone de Laghet et avec l'aide de la dite Madone qui fit tant, elle le porta à terre » (miracle n° 17).

D'autres déclarations font référence à l'onction des malades avec l'huile des lampes allumées devant l'autel de la Madone. Antonina Andraca de Seborgo qui était depuis plus de deux mois estropiée d'un bras : « Elle atteste qu'elle est arrivée à Laghet le matin, elle s'est agenouillée devant l'autel. On y célébrait la messe devant une multitude de personnes qui priaient et suppliaient la Sainte Vierge ». Elle ajoute : « Après quelques prières, j'ai demandé à une femme un peu d'huile sainte de la lampe de la Madone pour m'oiindre la main et le bras estropiés. Tout de suite après je sentis miraculeusement ma main guérie » (miracle n° 7).

Cette pratique, rare durant cette période, se répandra par la suite. Dans le deuxième registre, qui couvre les années 1674-1738 et qui correspond à l'époque où les Carmes administrent le sanctuaire, l'utilisation de cette huile sainte est une pratique courante.

Cette attestation ne sera pas retenue par la Commission et ne figure pas parmi les 22 miracles racontés par Francesco da Sestri. En 1653, certains actes de piété paraissent suspects à l'autorité ecclésiastique et M<sup>re</sup> Désiré Palletis voulait ôter aux mauvais esprits tout prétexte de crier à la superstition. Une fois la réputation du sanctuaire établie, les pères Carmes ont pu exploiter cet acte de dévotion si cher et si répandu parmi les fidèles.

Enfin le tiers des déclarations font clairement allusion aux sacrements. Honorata Bersi, de Nice, atteinte d'un catarrhe à la gorge, raconte les circonstances du miracle qui l'a favorisée. Le 2 décembre 1653 « Après avoir entendu la messe, m'être confessée et avoir communiqué, je me suis retournée à la porte de la chapelle et j'ai invoqué de nouveau avec grande ferveur la sainte Vierge afin qu'elle me libère de cette indisposition et qu'elle me restitue ma voix. Après cette invocation j'ai tout de suite récupéré ma voix » (miracle n° 19).

Jules Marugo le 27 septembre 1653 atteste de même qu'après avoir entendu la messe et pendant l'élévation de la sainte hostie, il retrouva l'ouïe. (miracle n° 10)

Même si les détails sur les actes de dévotion des fidèles ne sont pas nombreux, il se dégage de ces attestations une foi et une dévotion fervente.

80 % des miraculés remercient la Vierge plutôt que Dieu. Par exemple, Giovaneta Belmonte, de Gazeille, déclare le 15 octobre 1653, que son fils

estropié du pied gauche a été porté à la Madone de Laghet, « Alors que l'on avait essayé tous les remèdes possibles qui n'avaient rien fait, il se retrouva libéré et seulement par la grâce spéciale obtenue de cette sainte Vierge » (miracle n° 34). Dans 20% des cas, les fidèles associent Dieu à la sainte Vierge. Ainsi c'est « par la grâce de Dieu et de la Vierge » que le fils de Dominico Barello, de la Bollène, a retrouvé la vue (miracle n° 2). Antonina de Seborgo atteste, qu'après avoir été libéré de son infirmité, « une quantité de personnes se sont mises à crier grâce, grâce, miséricorde et aussi grâce à Dieu et à la sainte Vierge » (miracle n° 7).

Dans la plupart des cas, la conception des fidèles est donc en décalage avec la doctrine de l'Église qui enseigne que la Vierge et les saints n'ont qu'une faculté d'intercession auprès de Dieu tout puissant. Pour les pèlerins, la Vierge médiatrice a pris la première place.

Enfin, l'étude de ces déclarations permet de découvrir l'univers mental des hommes d'autrefois et en particulier d'étudier leur conception du miracle. Le miracle n'étonne pas, le merveilleux fait partie intégrante du quotidien des fidèles à cette époque. Les témoignages le prouvent. Le doute n'existe pas.

La déclaration de Gio Batta Ferrero, de Nice, est tout à fait révélatrice de cette confiance absolue en la puissance de la Vierge. Son fils Claudio ne pouvait pas marcher. Tous deux décident alors d'aller à Laghet et après avoir beaucoup prié « je dis à mon fils de bien regarder la Vierge et de se lever sur ses pieds, qu'elle les lui réparerait. Comme cela, mon fils arriva près de la Vierge et alors qu'avant il ne pouvait allonger les jambes, il mit ses mains presque jusqu'au sommet de l'autel et petit à petit se mit à se lever » (miracle n° 9).

Écoutons aussi la déclaration d'Angela Sucona, de Nice, le 7 juillet 1653. Sa fille Catherina ne pouvait marcher, elle décide donc d'aller, avec son mari et sa fille, à Laghet « La première fois, nous sommes arrivés à la chapelle de la sainte Madone et nous y sommes rentrés avec ma fille que nous avons portée. Pendant que je la recommandais dévotement, je vis venir mon mari, son père. Je dis à ma fille d'aller le rejoindre. Elle me demanda alors ses béquilles et je lui répliquai qu'elle pouvait y aller sans. Elle se mit à marcher vers son père sans les béquilles et nous avons rendu grâce à la sainte Madone. » (miracle n° 1).

Ces déclarations témoignent aussi du rôle que les fidèles tiennent dans le déroulement du miracle.

Les pèlerins ne sont pas seulement témoins du miracle, mais acteurs, et leur rôle est important. Les verbes d'action sont nombreux : je décidais, je la recommandais, je dis à ma fille. Ils ne sont pas en position de simples suppliants. Ils sollicitent la Vierge et semblent même la contraindre à agir. Leurs



ferventes prières et leurs invocations déclenchent le miracle presque simultanément. Le lien de cause à effet est net. Dévotion et grâce sont ici indissociables. La croyance en la bonté de la Vierge, qui ne peut laisser une telle ferveur non récompensée, est ancrée dans le cœur des fidèles.

Le surnaturel est ici simple et « naturel ». On se s'embarrasse pas de réflexions, on ne se pose pas de questions. On retrouve cet état d'esprit dans de nombreuses attestations. Ce n'est pas spécifique à ce sanctuaire. Odile Maisse<sup>10</sup> avait fait la même remarque en étudiant les récits de miracles de Saint-Nicolas de Port au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Jean de Viguerie<sup>11</sup> dans son article « Le Miracle dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle » en vient aussi à la même conclusion. Le miracle n'étonne pas et fait partie intégrante du quotidien des fidèles au XVII<sup>e</sup> siècle.

Le livre de Francesco da Sestri fait découvrir un autre univers. A la lecture de ses récits des miracles, nous entrons dans un autre monde, celui des hommes d'Église, où le miracle n'est plus un fait mais un signe de Dieu.

#### LE MIRACLE UTILISÉ

Parmi les 36 miracles enregistrés, Francesco da Sestri n'a retenu que les 22 miracles authentifiés par la Commission de théologie<sup>12</sup>. Il établit donc un choix. Il écrit : « Je ne raconte pas toutes les merveilles opérées par Dieu car beaucoup manquent de preuves authentiques et ne méritent pas de figurer dans cette narration dans laquelle je n'ai pas voulu insérer ce qui n'était pas sûr. Si on n'avait pas pris ces précautions, on aurait utilisé un gros volume. Il m'a suffi de publier les miracles qui ont été approuvés par la commission ».<sup>13</sup>

Ce choix permet de dégager la conception du miracle qu'avaient les hommes d'Église au XVII<sup>e</sup> siècle.

Pour les clercs de cette époque, le miracle existe mais obéit à certains critères. Dans le premier chapitre de la deuxième partie de son ouvrage, intitulé « Qu'est-ce qu'un miracle ? », Francesco da Sestri en rappelle les principes.

10. Odile MAISSE : « Les témoignages des fidèles : Les récits de miracles de Saint Nicolas de Port au début du XVII<sup>e</sup> siècle » *Revue d'Histoire de l'Église de France*, 1989, Vol 75, n°194, p.177-188.

11. Jean de VIGUERIE : « Le miracle dans la France du XVII<sup>e</sup> siècle », *XVII<sup>e</sup> siècle*, 1983, p. 313-333.

12. Toutes les citations tirées de l'ouvrage de Francesco da SESTRIS sont des traductions. La plupart proviennent d'une traduction effectuée vers 1860 par un père Carme et restée manuscrite (fichiers du couvent des Carmes déchaussés de Broussey, Carton Laghet 34). Elle est intitulée *Choix de miracles authentiques opérés par l'intercession de la glorieuse Madone*. Quelques autres ont été traduites par Hélène Sabatini.

13. Francesco da SESTRIS : *op. cit.*, p. 50

Il ne doit pas y avoir de doute quant à l'auteur du miracle : Dieu doit en être reconnu l'auteur. Il doit aussi être bien distinct des effets de la nature et de la science des médecins. Il doit être instantané et définitif. Enfin, le miracle doit être utile à l'Église et fortifier la foi.

Les 22 miracles authentifiés par les théologiens et retenus par Francesco da Sestri répondent-ils à ces critères ?

Les conditions requises sont généralement remplies. Nous avons vu avec quel soin l'enquête a été menée. Toutes les dépositions sont contrôlées et certifiées par des témoins. Dans la majorité des cas, il s'agit de maladies graves pour l'époque. Très souvent, il est dit que les remèdes médicaux ont été insuffisants. Enfin, la plupart des guérisons, donc des miracles, sont instantanées.

Pourtant, certaines attestations enregistrées lors de l'enquête faisaient mention de miracles en deux temps : Angella Sucona de Nice amène deux fois sa fille estropiée à Laghet. La première fois sa fille se mit à marcher sans les béquilles. Pourtant, la guérison définitive n'intervient que lors du second voyage à Laghet : « La seconde fois que je suis retournée avec ma fille et que je l'ai recommandée à la Sainte Madone, elle me fit la grâce de guérir ma fille complètement ». Francesco da Sestri ne reprend pas cette information qui le gêne. Voici ce qu'il dit : « Arrivés dans le saint lieu, devenu l'attrait de leur affection, les parents de l'enfant exprimèrent si vivement leur peine à celle qui est la consolatrice des affligés, que Marie voyant à ses pieds des cœurs si dévoués, s'empressa de les exaucer en leur obtenant la grâce si ardemment désirée, de sorte qu'ils eurent le bonheur de voir la jeune enfant complètement délivrée de son infirmité. »<sup>14</sup>

Pour le capucin, le miracle, signe de la grâce de Dieu, doit être immédiat et irréversible. Pour cela il ne craint pas d'écorner un peu les faits attestés par le simple fidèle.

L'étude des 14 miracles non retenus par la Commission est aussi très révélatrice. La plupart des déclarations rejetées sont très proches de celles qui ont reçu l'approbation des théologiens. À première vue, il est difficile de trouver une justification à ce refus si ce n'est que, comme le dit Francesco da Sestri, « Beaucoup manquent de preuves authentiques ».

En revanche, on saisit très bien la raison qui a conduit à rejeter certaines déclarations. Ainsi, la pratique suspecte et quasi superstitieuse de l'utilisation de l'huile sainte par Antonina Andraca, de Seborgo, ne pouvait que susciter beaucoup de méfiance. Sa déclaration n'a pas été retenue.

<sup>14</sup> Nous gardons pour toutes les citations ultérieures la traduction manuscrite du XIX<sup>e</sup> siècle, *op. cit.*, qui reste fidèle au style original).

Deux autres déclarations font mention d'évanouissement avant le miracle. Bianchinetta, estropiée du bras droit, est partie avec la confrérie d'Oneille en octobre 1653. Arrivées à Bordighera, petit village distant d'une trentaine de kilomètres de Laghet, les femmes vont visiter l'église. Un témoin raconte : « Arrivées à l'église, Bianchinetta s'évanouit et on a vu son bras se déplier ». (miracle n° 20)

Géronima, une autre femme venue aussi avec la confrérie d'Oneille au sanctuaire de Laghet eut le même comportement « Entrant dans la chapelle (de Laghet), Geronima eut un accident et resta quasiment morte. On eut beaucoup de difficultés à la faire revenir à elle ». Ce comportement presque de transe, proche de la possession et qui, de surcroît, ne touche dans ces cas-là que des femmes, paraît très suspect. Ces deux attestations ne seront pas retenues par la Commission et par da Sestri.

La position de l'autorité religieuse est claire. On ne doit retenir que les miracles jugés inattaquables et se montrer extrêmement méfiant à l'égard de comportements suspects et de pratiques proches de la superstition.

Les récits de miracles publiés sont destinés à être lus par un grand nombre de fidèles. Ils deviennent l'occasion d'édifier les fidèles, de faire passer un message. Cette volonté est présente tout au long des récits présentés par Francesco da Sestri. Il use de tout son talent de prédicateur pour capter l'intérêt du lecteur, l'impliquer et l'émouvoir pour mieux le sensibiliser à son message.

Les moyens dont il use sont nombreux. Ses récits sont intemporels contrairement aux attestations enregistrées qui étaient ancrées dans la réalité. Le miracle est ici éternel et chaque lecteur peut alors entrer dans l'histoire et s'impliquer totalement.

Ses récits sont vivants. Il utilise le passé simple qui est le temps du récit et de nombreux adverbes comme soudain, tandis que, alors que, lorsque, voilà que, pour rendre sa narration beaucoup plus vivante et son style plus alerte. Il tient son lecteur en haleine.

Il implique le lecteur et le fait participer en faisant parler les protagonistes. Le lecteur s'identifie alors à eux. Lorsqu'une mère, folle de douleur devant le mal de son enfant, s'écrie « Allons, allons nous aussi à ce rocher tant renommé de Notre-Dame de Laghet. J'espère... qui sait ? Là nous trouverons, pour toi mon enfant, un remède efficace pour te guérir ». Quelle mère n'a pas partagé son immense espoir devant son enfant malade ?

Lorsque Francesco da Sestri évoque la douleur de cette femme qui, estropiée, ne pouvait plus travailler et aider sa famille, il nous dit « Une mère de famille dans un petit village, ne peut rester les mains à la ceinture, il faut qu'elle travaille, fasse le ménage, tricote, prépare la nourriture, raccommode, étrille, manie la pelle et la pioche, la pauvre femme, n'avait pas trop de cent

bras et d'une centaine de mains ». Chaque lectrice pouvait alors se reconnaître dans l'évocation de cette vie de labeur et partager le désespoir de cette femme qui n'était plus d'aucun secours pour sa famille.

Enfin da Sestri joue sur l'émotion des lecteurs. Il prend beaucoup de soin pour nous présenter le miraculé et sa famille avant la grâce reçue. L'exposé des malheurs de l'estropié ou de l'aveugle et des douleurs de ses parents représente toujours plus de la moitié du récit. Il donne un effet dramatique aux événements en utilisant un vocabulaire riche et précieux, qui a pour but d'émouvoir le lecteur et de lui faire ressentir la cruauté du sort qui accable ces pauvres gens. Il utilise très souvent des mots comme pauvres, affligés, douleur, fardeau, triste nécessité, pleurs, lamentations, chagrin, compassion. Voici comment il nous présente le cas de Claudio Ferrero, de Nice : « Ne pouvant se tenir sur ses pieds Claudio était obligé de se traîner tristement par terre. Comment ne pas s'imaginer la grande affliction de ses parents ? Volontiers, au prix de leur sang, ils auraient racheté l'usage de ses membres. Mais que pouvaient faire les sentiments de la plus tendre affection pour fortifier les pieds si débiles de ce cher enfant dont les jambes étaient encore trop faibles pour soutenir le reste de son corps »

Contrairement aux déclarations enregistrées, où, nous l'avons vu, les sentiments, les réactions et les réflexions des protagonistes sont laissés de côté, le capucin souligne sans cesse dans ces récits de miracle, la faiblesse, le désespoir et l'affliction des protagonistes. Au-delà de l'effet recherché, c'est-à-dire émouvoir pour mieux capter l'attention, l'auteur veut aussi souligner la faiblesse des humains face à un destin tragique et montrer à ses lecteurs la puissance et la bonté de Dieu qui, seul, peut atténuer les souffrances.

Francesco da Sestri, comme nous l'avons vu, maîtrise parfaitement la langue, l'écriture, le style. Ses récits tiennent en haleine ses lecteurs et à travers eux, il dresse le portrait du miraculé modèle.

L'étude des différentes séquences des textes révèle l'intérêt particulier qu'il portait aux protagonistes.

Prenons un exemple qui se vérifie dans tous les récits : Le premier miracle raconté par da Sestri compte 32 lignes, 25 lignes sont destinées à présenter la famille, l'enfant invalide et surtout l'affliction et l'impuissance des parents. Il s'attarde sur l'ardente dévotion des parents et sur leurs prières ferventes. Le miracle quant à lui est évoqué en deux lignes, puis viennent les remerciements éperdus des parents.

La structure de ce texte, qui est centré avant tout sur les protagonistes, nous révèle l'objectif de l'auteur : dresser le portrait du fidèle idéal.

Le cas du frère prêcheur Lactance originaire de Taggia, atteint d'une douleur insupportable à la jambe gauche, permet à da Sestri de nous présenter les qualités que doit avoir un bon chrétien. Le martyr du frère Lactance

« servait à couronner la patience de cet excellent religieux qui, tout résigné à la volonté de Dieu, ne se serait jamais soucié d'ouvrir la bouche pour supplier la bonté divine de le délivrer d'un tel supplice ».

Modestie, patience, résignation, acceptation de son sort, soumission, ardente dévotion, confiance, voilà les qualités du parfait croyant.

La soumission des fidèles à la volonté de Dieu et leur impuissance sont des traits qui se dégagent de tous les récits. Dieu est représenté comme le grand organisateur de la vie des hommes sur la terre et le fidèle doit attendre qu'il manifeste sa bonté. Cette vision est très clairement exprimée dans le récit du naufrage d'Honorato Pépin. Il était dans son bateau avec un compagnon quand la tempête se leva. La situation devient vite désespérée, son compagnon était déjà englouti par les flots « lorsque Dieu, qui réservait Honorato pour un meilleur sort, lui inspira la pensée de recourir à la Miraculeuse Vierge de Laghet ». Dieu a choisi de sauver Honorato et non son compagnon. L'homme dépend donc entièrement de la volonté de Dieu. Nous sommes entre ses mains, il décide de notre vie ou de notre mort.

Il est intéressant de comparer cette vision avec celle qui se dégageait des attestations enregistrées. Nous l'avons vu, elles révélaient très souvent une participation active du miraculé, ou de ses parents, au miracle. Dans les récits de Francesco da Sestri, ils ne sont que les témoins de la grâce que Dieu leur accorde.

Prenons l'exemple du premier miracle enregistré et comparons-le avec le récit de Francesco da Sestri. Dans la déposition d'Angela Sucona, étudiée plus haut, la mère, c'est à dire la dépositante, joue un rôle actif. C'est elle qui témoigne, qui décide d'aller à Laghet, qui prie et qui exhorte sa fille à marcher. Dans le récit de Francesco da Sestri, la mère est à peine mentionnée au profit du père. Les parents deviennent alors de simples suppliants, impuissants devant leur malheur. Ils sont les témoins et les bénéficiaires de la puissance de Dieu. Voici ce qu'il raconte. Les parents étaient impuissants et affligés par la paralysie de leur enfant « lorsque Dieu, voulant faire éclater la gloire de la sainte Mère, leur suggéra de la transporter à notre Dame de Laghet... Arrivés dans le saint lieu... ils exprimèrent si vivement leur peine à celle qui est la consolatrice des affligés, que Marie, voyant à ses pieds des cœurs si dévoués, s'empressa de les exaucer en leur obtenant la grâce si ardemment désirée ». Le parfait croyant doit prier avec ferveur et attendre, confiant que Dieu manifeste sa puissance.

Le pèlerin idéal que présente l'auteur est toujours seul face à Dieu avec lequel il entretient des relations directes, intimes et individuelles. Ce choix délibéré l'oblige à négliger une réalité qui ressort de nombreuses attestations. En effet de nombreux déposants font mention de la confrérie du vil-

lage avec laquelle ils sont venus au sanctuaire. Certains témoignages font même allusion à l'action du prieur ou des confrères pendant ou après le miracle. Tel est le cas de la déposition de Gio Bapta Ferrero, venu avec la confrérie de la Miséricorde de Nice, dont le fils Claudio ne pouvait pas marcher : « Arrivés dans la chapelle, quelques confrères prirent Claudio par les bras. Alors qu'ils le tenaient ainsi suspendu, ses jambes se sont allongées. La confrérie, avec un prêtre ainsi que moi-même remercièrent la Vierge pour la grâce faite à mon fils ».

Dans le récit de ce miracle, Francesco da Sestri ne mentionne pas le rôle actif des confrères. Il ne fait allusion à aucune confrérie. Gommer cet aspect qui fait partie intégrante de la vie religieuse des fidèles à cette époque est peut être de sa part l'expression d'une certaine méfiance. Mais cet oubli est surtout révélateur du fait que da Sestri veut présenter le fidèle seul devant Dieu. Il est ainsi le représentant de l'Église de son temps qui cherche à promouvoir une piété intériorisée et individuelle. Il perçoit le miracle comme le couronnement d'une relation intime entre Dieu et le croyant.

Ainsi, ces récits de miracles permettent à l'auteur de définir les normes du « pèlerinage dévot ».

Prières, importance des sacrements (messes, communions, confessions), orientation de la dévotion des fidèles vers une piété plus théocentrique, tout converge pour rappeler au lecteur que le pèlerinage doit se faire en suivant des règles précises.

Le fidèle doit tout d'abord prier avec ferveur, verser des larmes abondantes, avoir confiance en Dieu et en la miséricorde de la Vierge et les remercier avec reconnaissance et humilité. Tels Jean Augier et sa femme qui, devant le miracle qui rend la vue à leur fils « s'agenouillèrent de nouveau sur le sol et levant les yeux au ciel, adorèrent la majesté de ce Dieu si grand qui daignait opérer en leur faveur les merveilles de sa miséricorde ».

Francesco da Sestri insiste sur l'importance et le rôle des sacrements dans le miracle. Jules Marugo retrouve l'ouïe après « avoir assisté dévotement à la messe célébrée à l'autel de la Madone... et... Voilà qu'au moment où le prêtre élevait l'hostie, l'obstacle qui l'empêchait d'entendre tombe tout à coup ». Le cas de l'ermite Ameglio de Valloria (miracle n°11) lui permet de démontrer l'importance de la communion, de la confession et du repentir. Refusant de communier et de se confesser depuis de nombreuses années, l'ermite était devenu « stupide et insensé ». Pâques approchait et les gens du village soucieux de son salut, décidèrent de l'emporter à Laghet. Arrivés au sanctuaire, l'ermite demanda la confession, et communia. Le miracle ne se fit pas attendre, « L'ermite pénitent se sentit tellement fortifié par cette céleste nourriture » qu'il fut guéri, remercia la Madone et retourna dans son village.

Enfin, dans l'ensemble de ces récits se dégage une volonté d'orienter la dévotion des fidèles vers une piété plus théocentrique. La hiérarchie est constamment rappelée.

Dieu est à l'origine de tout : « La puissance divine pour la gloire de la Reine des Anges se plaît à faire éclater la plus grande des merveilles », « La foule des fidèles publiait au loin la puissance et la bonté de ce Dieu qui, pour la gloire de sa sainte Mère, faisait éclater la vertu de ses miracles »

La Vierge, quant à elle, joue le rôle d'intermédiaire. Les termes utilisés par da Sestri pour nommer Marie sont très révélateurs : « Reine compatissante, la Bonne Mère, Mère des Miséricordes, Mère du grand Régulateur de tous les effets de la nature ». C'est l'image de la Vierge de Miséricorde qui protège et qui compatit. Elle reçoit les prières ferventes des fidèles et intercède auprès de son fils pour la réalisation de leurs espoirs ou la délivrance de leur malheurs. Elle est entre deux mondes. Proche des fidèles mais aussi proche de Dieu qui multiplie les grâces pour la plus grande gloire de sa Mère. Elle est la protectrice universelle et la médiatrice par excellence.

Ce message et cette image se retrouvent dans l'iconographie mariale, surtout dans l'art de la Contre-Réforme. Dans les retables d'église, elle occupe très souvent le registre supérieur de la toile, elle est souvent représentée en reine du ciel, ou pour reprendre un terme de Francesco da Sestri en « Commandante du paradis », pourtant son regard compatissant est toujours tournée vers les fidèles.

## CONCLUSION

Les récits de miracles de Notre-Dame de Laghet présentent un grand intérêt. Ils révèlent bien des aspects de la vie du sanctuaire et de ses fidèles.

L'étude quantitative des attestations a permis de dresser le portrait des premiers miraculés de Laghet. L'étude qualitative, quant à elle a permis de dégager les attitudes, la mentalité et la spiritualité de ces pèlerins.

Les récits de miracles remaniés par le capucin Francesco da Sestri révèlent l'état d'esprit de ces religieux à une époque de grands changements et de rénovation de l'Église.

La comparaison de ces deux sources met à jour les divergences mais aussi les convergences qui existent entre l'état d'esprit des fidèles et celui des religieux.

Certes, il existe quelques décalages entre les attitudes et le comportement des fidèles et l'image du miraculé modèle que l'Église veut imposer, l'enseignement du catholicisme tridentin ne fait pas encore vraiment partie de la vie religieuse des fidèles, mais en règle générale, la dévotion des fidèles

qui ressort des attestations, ne comporte aucun élément trouble qui révélerait une mentalité magique, superstitieuse voire païenne.

Certes, il faut nuancer et ne pas perdre de vue que ces attestations ont été enregistrées par une autorité religieuse qui a très certainement opéré un premier tri. Mais il existe tout de même un point commun qui se retrouve dans les témoignages et dans les récits de miracles. Tous deux témoignent d'une foi ardente et d'une confiance absolue en Dieu et en la Vierge.

Ce ne sont donc pas les cœurs des fidèles que l'Église post-tridentine cherche à réformer mais des gestes et des attitudes qu'elle juge suspects.

Véronique FRANTZ